

2026/22/09/05

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026**

L'an deux mille vingt-six à dix-huit heures, le vingt-deux septembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Madame Bérangère FRITZ.

Etaient présents : Bérangère FRITZ, Morgane ULLIAC, Elodie PRADO, Gaëlle DUFLEIT, Chantal BERGÉ, Aurore COEURJOLY, Nadège EYMAS, Annick GUEGUEN, Anne-Marie MOIZAN, Sabrina MALIGE, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)(s) excusé (e)(s): Isabelle MOËLO, Annie MARTIN, Hervé DREVILLON

Procurations : Isabelle MOËLO à Morgane ULLIAC

Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITE, Elodie PRADO a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : 07/09/2026

Convocation affichée le : 11/09/2026

Nombre de Conseillers : 13

En exercice : 13

Présents : 10

Procurations (s) : 1



Reçu en Préfecture de VANNES le 24/09/2026

Publié ou notifié le 28/09/2026

Certifié exécutoire le 28/09/2026

A GOURIN, le 28/09/2026

La Présidente,

Bérangère FRITZ



5- CCAS – AIDE FINANCIÈRE DU FONDS SOCIAL POUR LE LOGEMENT POUR LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale est invité à examiner une demande de participation financière pour la fourniture d'électricité dans le cadre du F.S.L.

Le montant total des factures s'élève à 207.35€

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

ADOpte la décision suivante :

Bénéficiaire	Fournisseur	Montant de la facture	Participation financière du CCAS
Référence contrat	EDF	207.35€	186.62€

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 22 septembre 2026

La Présidente,

Bérangère FRITZ



CCAS
de
Gourin

La (le) secrétaire de séance,

Elodie PRADO

